

Message N° 2024/56 du Conseil communal au Conseil général du 14 mai 2024

Construction d'un collecteur d'eaux usées dans le cadre des travaux de la jonction autoroutière de Matran

1. Introduction et état de la situation

L'Office Fédéral des Routes (OFROU) projette le réaménagement complet de la jonction autoroutière de Matran, selon le périmètre ci-dessous.

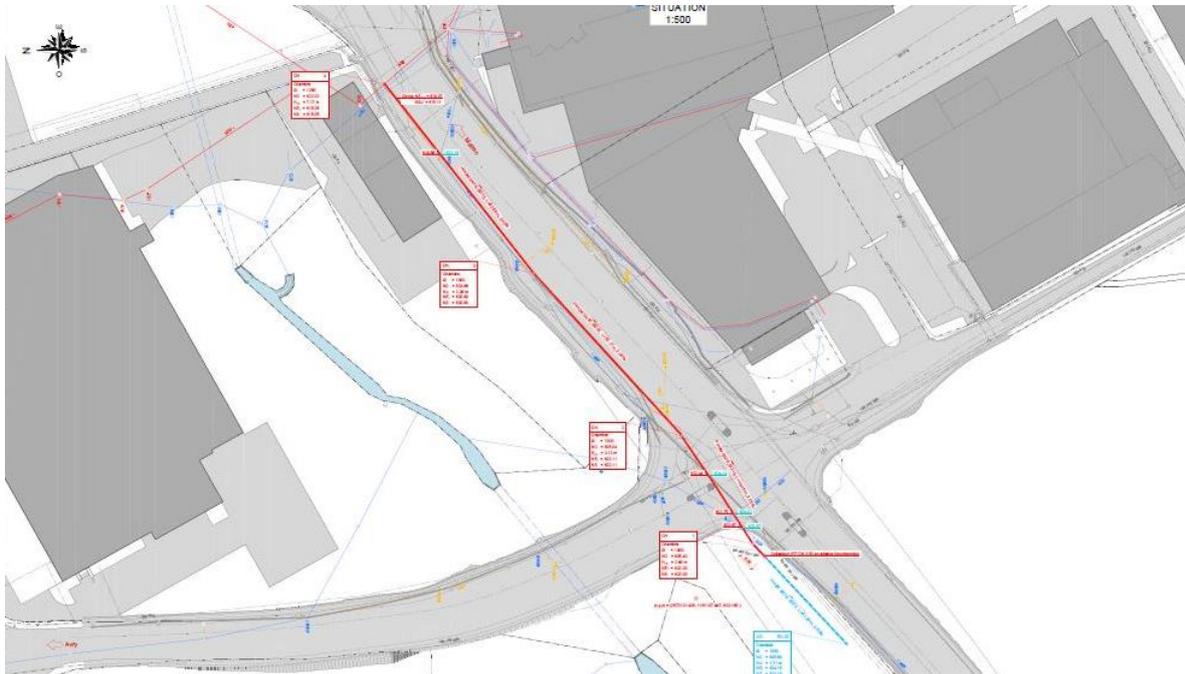


A ce jour, le projet en est au stade du démarrage de l'exécution (phase 51 SIA).

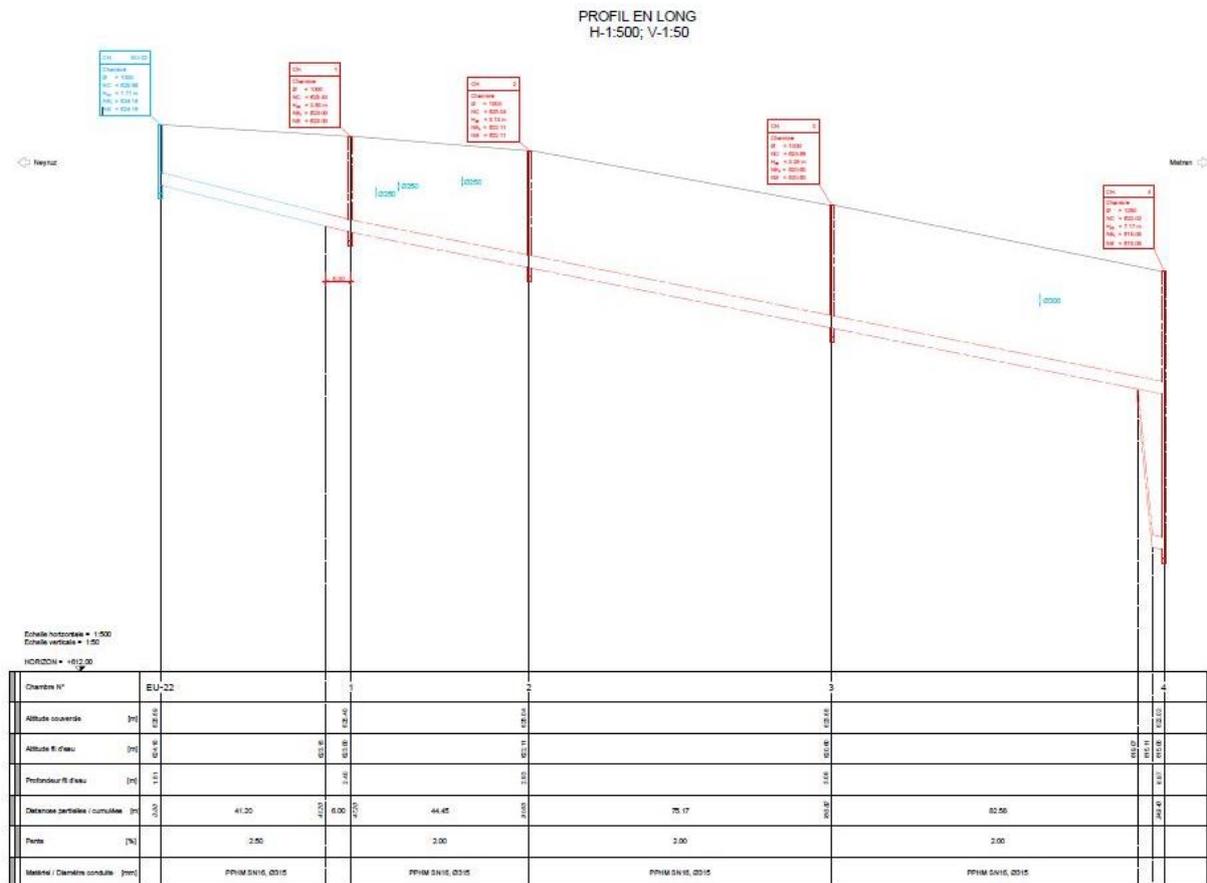
Les travaux devraient débuter en juillet 2024 par des travaux préparatoires (démolitions d'îlots, installations du chantier, défrichage, etc.) et se poursuivront dès janvier 2025 pour une durée d'environ 2 ans et demi.

C'est dans ce contexte que la commune de Neyruz, a chargé le mandataire de l'OFROU d'établir un avant-projet et un devis estimatif relatif à la mise en place d'un collecteur d'eaux usées (EU) dans le cadre des travaux de la jonction de Matran. Ce collecteur, se situe dans la route de Neyruz, sise sur la commune de Matran et appartenant à l'OFROU (art. 540 RF). Il est destiné à raccorder à futur les eaux usées du versant Nord de notre commune au collecteur intercommunal selon la planification prévue dans le PGEE communal (le Sécheron, la Villeyre, ...) Ces eaux usées seront ensuite acheminées jusqu'à la STEP de Villars-sur-Glâne, il est impératif que ces travaux communaux soient exécutés simultanément aux travaux de réaménagement routiers de l'OFROU.

Ci-après l'illustration du projet :



Ci-après l'illustration du profil en long :



Installation de chantier :	41'000.00 HT	} 256'000.00 HT
Excavation :	24'000.00 HT	
Mesures de protection :	35'000.00 HT	
Tuyaux :	41'000.00 HT	
Regards :	38'000.00 HT	
Remblayage :	41'000.00 HT	
Coffre :	5'000.00 HT	
Raccordement sur existant :	31'000.00 HT	
Ingénieur civil :	42'000.00 HT	
Géomètre, procédure, divers :	12000.00 HT	
Marge d'approximation 20 % :	60'000.00HT	
TVA 8,1% :	<u>30'000.00 HT</u>	
<u>Montant total :</u>	<u>400'000.00 TTC</u>	

2. Demande de crédit et financement

Ce crédit d'investissement de CHF 400'000.00 TTC figurera sous le chiffre 7201.5032.11 « Collecteur EU jonction autoroutière Matran » et sera financé par les liquidités communales.

Frais financiers du crédit :				
Perte d'intérêts sur capitaux utilisés	400'000.00	1.25%	+	5'000.00
Amortissement annuel comptable PA	400'000.00	1.25%	+	5'000.00
Frais d'exploitation	400'000.00	1.00%	+	4'000.00
Résultat annuel			=	14'000.00

3. Conclusion

Au vu de ce qui précède, le Conseil communal sollicite votre autorisation pour l'engagement de ce crédit d'investissement.

Message validé par le Conseil communal lors de sa séance du 25 mars 2024

Le Conseil communal